



NOTRE SERVICE
POUR VOS DECHETS
c'est tout naturel!

REÇU LE
24 MAR. 2014
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

N° 14.07
AFFECTATION DES RESULTATS

20 MARS 2014
SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 27 février 2014, s'est réuni en session ordinaire à St Bonnet de Mure, le 12 mars de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires Votants : 59

PRESENTS :

- ① - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (16)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Après la présentation du compte administratif 2013, celui-ci fait apparaître un :

Excédent de fonctionnement au 31.12.2013	855 221,77
Déficit d'investissement au 31.12.2013	133 426,93

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Solde d'investissement	Compte 001 déficit reporté	133 426,93
Solde de fonctionnement	Compte 1068 excédents capitalisés	135 221,77
	Compte 002 report de fonctionnement	720 000,00

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 12 mars 2014

Henri LEVY,
Président

